

Articles

Le principe d'égalité de traitement en droit des familles : aspects choisis au regard de deux projets législatifs en cours (PACS et filiation)



Sabrina Burgat, prof. à l'Université de Neuchâtel, codirectrice de l'institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel, avocate spécialiste FSA en droit de la famille¹

Mots-clés : familles, égalité, concubinage, mariage, divorce, rente de survivant·e, filiation.

Stichwörter: Familien, Gleichstellung, Konkubinat, Heirat, Scheidung, Hinterlassenenrente, Kindesverhältnis.

I. Introduction générale

1. Préambule

Depuis son adoption, le livre deuxième du Code civil a été révisé en suivant le principe d'égalité de traitement : qu'il s'agisse de la révision du droit de l...

Ce document est disponible pour les abonnés ou les clients payants par document.

S'abonner ↔

Acheter ↔

🔑 Login